

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

2026 - 034 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 22 mars 2026

Date de la convocation  
17/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le **dimanche 22 mars**  
à 10 h, le Conseil Municipal de cette Commune  
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la  
loi **au Centre Yves Montand** de RIBECOURT  
sous la présidence de Mme FRÉTÉ Thérèse,  
doyenne

Date d'affichage  
17/03/2026

**Présents** : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. BELLOT Patrice, Mme PIENS Antonella, M. COPPIN Franck, Mme HAINEZ Carole, M. CARRASCO José, Mme CHARLET Valérie, M. CANTRAINE Hervé, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. CARON Joël, Mme DOGIMONT Laurette, M. CATRY Bruno, Mme NISOLE Sandra, M. DE ALMEIDA Pierre, Mme CAMARA Laura, Mme BOULNOIS Naguine, M. CHMIELEWSKI Thomas , Mme HALKO Laurence, M. LANCIEN Yves, Mme GUEMBE Florence, M. KLIBER Antoine, Mme TROUILLET Sarah, M. LÉGER Loïc, Mme MARCHI Charlène, M. LAMOUREUX Laurent.

**Excusés** : M. GILLOT Jean-Pierre

**Pouvoirs** : M. GILLOT Jean-Pierre à Mme FRÉTÉ Thérèse

**Secrétaire de séance** : M. CHMIELEWSKI Thomas

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**  
(ARTICLE L.2122.2 DU CODE GENERAL  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Sous la présidence de Jean-Guy LÉTOFFÉ, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes.

Le Président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 à L. 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune peut disposer de **huit Adjointes au Maire** maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait, à ce jour, de huit Adjointes.

**Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé à huit le nombre des Adjointes au Maire.**

Le secrétaire de séance,

Thomas CHMIELEWSKI

Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ

